

Territoire Métropole Savoie
& Avant-Pays Savoyard

MARS
à MAI
2022

Enquête **mobilité**

Parlez-nous
de vos déplacements



Entre le 1^{er} mars et le 7 mai 2022, une **enquête mobilité** est réalisée sur le territoire Métropole Savoie - Avant-pays savoyard.

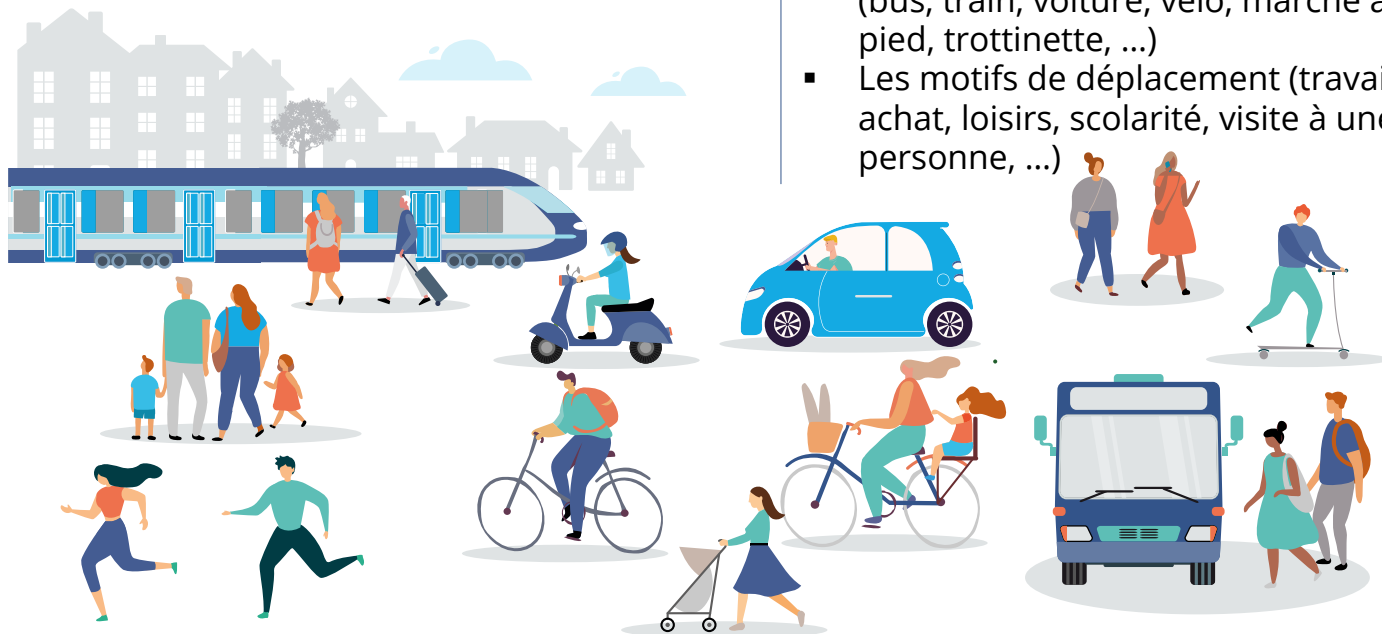
Vos habitudes de mobilité nous intéressent

Cette enquête d'envergure porte sur **les déplacements effectués quotidiennement par les habitants de ce territoire.**

Elle a pour objectif de connaître les pratiques de mobilité pour pouvoir adapter les aménagements et services aux besoins des habitants.

Concrètement, sur quoi portent les questions de l'enquête ?

- La composition du ménage
- Tous les déplacements effectués la veille de l'enquête en précisant les lieux de départ et d'arrivée
- Les modes de transport utilisés (bus, train, voiture, vélo, marche à pied, trottinette, ...)
- Les motifs de déplacement (travail, achat, loisirs, scolarité, visite à une personne, ...)



Comment va se dérouler l'enquête ?

- Vous recevez un courrier officiel vous informant que votre ménage a été tiré au sort pour participer à l'enquête. Les entretiens se déroulent du mardi au samedi.
- **Pour l'entretien en face à face** (sur rendez-vous) : les déplacements de toutes les personnes du ménage âgées de plus de 5 ans sont enquêtés.
- **Pour l'entretien téléphonique** : l'enquêteur vous contacte directement par téléphone.
- Vous pouvez être sollicité pour être rappelé le lundi afin de décrire vos déplacements du week-end.
- Un questionnaire complémentaire en ligne vous est également proposé.

Déplacements de la semaine

Entretien en face à face à votre domicile ou par téléphone



Déplacements du week-end

Entretien téléphonique



Autres sujets mobilité : télétravail, fréquentation des sites naturels de loisirs, aires de covoiturage, e-mobilité, e-commerce

Questionnaire en ligne

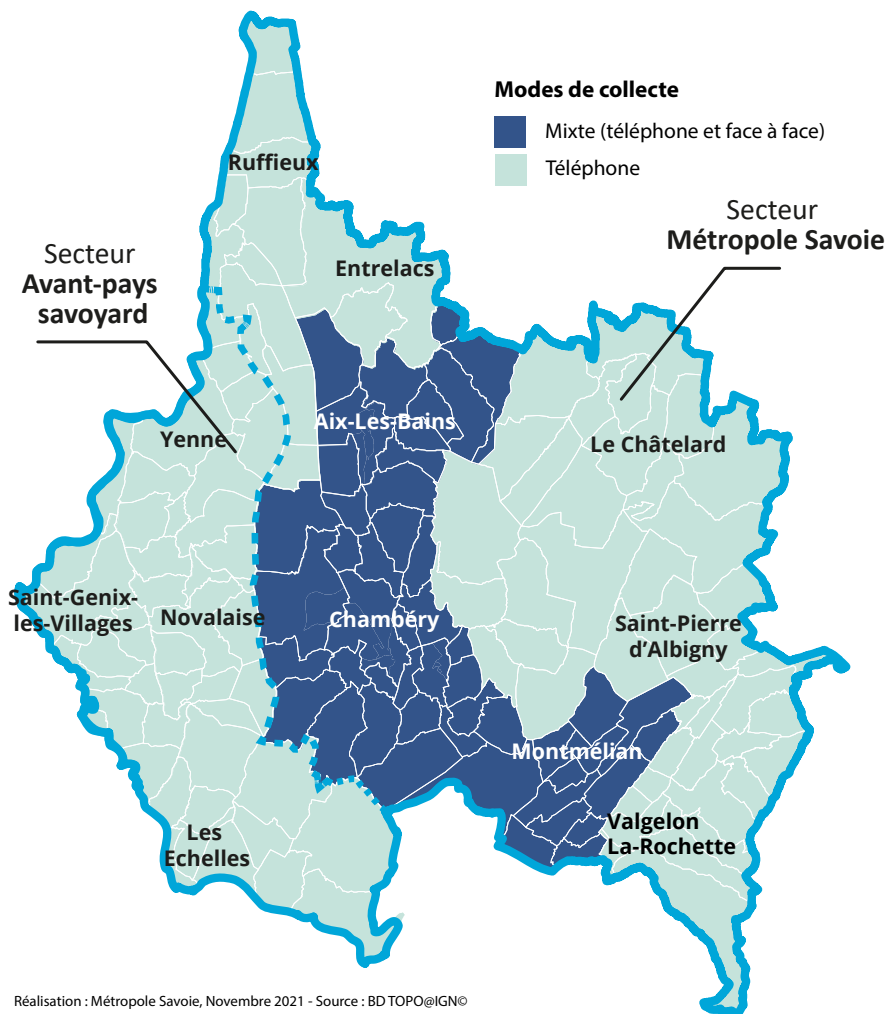


Vous êtes concernés

Sur les 151 communes du périmètre d'étude, **4 520 personnes de 5 ans et plus** sont interrogées. Parmi elles, 840 ménages sont questionnés en face-à-face et 2 900 personnes par téléphone.

Quel que soit votre âge, que vous viviez seul ou en couple, avec ou sans enfant, que vous soyez travailleur, étudiant, retraité ou en recherche d'emploi, vous vous déplacez sur le territoire.

Votre participation à l'enquête est essentielle car vous êtes représentatif d'une situation particulière.



Qui réalise l'enquête ?

Cette enquête a été confiée au bureau d'études **TEST-SAS**. Pendant toute la durée de l'enquête, son personnel est habilité à intervenir sur le territoire, à se présenter à votre domicile ou vous contacter par téléphone.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Comment les identifier ?

- Chaque enquêteur ou enquêtrice est muni(e) d'une attestation signée du Président de Métropole Savoie l'habilitant à intervenir pour le compte de cette enquête mobilité et dispose d'une carte professionnelle.
- Pour toute question, contactez emc2.metropolesavoie@test-sa.com**



Vos données sont protégées

Comme la loi l'impose, le règlement général sur la protection des données (RGPD) est respecté, vous protégez et garantissez la confidentialité de vos réponses. Il ne s'agit pas d'une déclaration, vous ne signez aucun document, vous ne vous engagez à aucune action. **Vos réponses** nous intéressent dans le seul but statistique et **seront analysées de manière totalement anonyme.**

Confidentialité

- Métropole Savoie (maître d'ouvrage de l'enquête) et TEST-SAS (prestataire) respectent le RGPD.
- Les enquêteurs et enquêtrices sont soumis au secret professionnel.
- Toutes données à caractère personnel seront supprimées à la fin de la réalisation de l'enquête.

- **Plus d'infos :**
- Contactez emc2.metropolesavoie@test-sa.com
- *Pour vous tenir informé du déroulement de l'enquête,*
- *des informations régulières à retrouver sur internet*
-
- **savoie.gouv.fr**
- **auvergnerhonealpes.fr**
- **savoie.fr**
- **metropole-savoie.com**
- **grandchambery.fr**
- **grand-lac.fr**
- **coeurdesavoie.fr**
- **avant-pays-savoyard.com/smapps**
- et auprès de votre commune